

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



**DISCOURS DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR Félix-Antoine TSHISEKEDI
TSHILOMBO, Président de la République
Démocratique du Congo AU DEBAT
GENERAL DE LA 76^{ème} SESSION
ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DES NATIONS UNIES**

(Draft 1)

NEW YORK, 21 SEPTEMBRE 2021

Monsieur le Président de la soixante-seizième session de l'Assemblée Générale,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs les Chefs des délégations,

C'est avec un réel plaisir que nous retrouvons cette Salle de l'Assemblée générale après un peu plus d'une année d'absence par suite de la pandémie de la covid-19, cette peste du 21^{ème} siècle qui secoue l'humanité, particulièrement par le nombre élevé de ses victimes, la destruction des économies des nations et l'aggravation de la pauvreté dans le monde.

Ces retrouvailles sont encourageantes. Elles permettent d'espérer davantage un retour à la vie normale dans nos pays et ce, grâce au génie de nos scientifiques et aux efforts communs de nos États, dans un élan de solidarité internationale remarquable. Nous devons accroître ces efforts et renforcer cet élan de solidarité pour vaincre définitivement la pandémie de coronavirus, relancer la croissance de nos économies et assurer un meilleur avenir aux populations de notre planète.

C'est pourquoi, je salue le choix du thème pour cette 76^e Session de l'Assemblée générale, à savoir : « *Miser sur l'espoir pour renforcer la résilience afin de se relever de la COVID-19, reconstruire durablement, répondre aux besoins de la planète, respecter les droits des personnes et revitaliser l'Organisation des Nations Unies* ». Ce thème traduit bien notre détermination d'éradiquer la Covid-19 et notre désir de rebâtir le destin commun par le multilatéralisme, sous la coordination d'une ONU à la hauteur des défis existentiels de l'humanité, notamment celui de la réalisation des objectifs du développement durable et inclusif.

Monsieur le Président,

La victoire contre la Covid-19 n'est possible et durable que si le combat demeure une affaire de tous et si nous atteignons un taux d'immunité collective suffisant pour l'ensemble de l'humanité.

Pour sa part, l'Afrique n'a pas croisé les bras et n'entend point capituler devant une quelconque fatalité du destin. Au contraire ! Elle a mis en place une stratégie

continentale commune contre la COVID-19. Dans ce cadre, elle a créé un Fonds de réponse à la COVID-19 et lancé une plate-forme de fournitures médicales pour garantir à tous ses pays, l'accès aux équipements et fournitures nécessaires.

L'Afrique a signé, le 28 mars 2021, par le canal de l'African Vaccine Acquisition Trust (AVAT), un accord pour l'achat de 220 millions de doses de vaccins et certains pays africains ont initié le projet de création de l'AGENCE AFRICAINE DES MÉDICAMENTS ; d'autres produisent déjà des vaccins sous licence. D'ici janvier 2022, le nombre de vaccins à distribuer dépassera, dans notre continent, les 25 millions par mois.

Des chercheurs africains de renommée mondiale en sciences médicales ont proposé une gamme des remèdes efficaces contre le Corona virus qui méritent d'être soutenus par notre organisation mondiale et les institutions scientifiques spécialisées. A ce sujet, je saisis cette occasion pour remercier tous les partenaires qui ont apporté leur appui aux efforts du continent dans la lutte contre la Covid-19.

Quoiqu'il en soit, tout en nous félicitant des progrès incontestables de la science médicale en ce qui concerne le dépistage du virus et l'invention du vaccin dans un temps record, il y a lieu de constater malheureusement que le mal est encore loin d'être éradiqué. La récurrence de la pandémie qui, comme une hydre, en est à sa troisième vague, plus virulente que les précédentes, notamment en Afrique et dans d'autres contrées du monde, inquiète et consume les espoirs suscités par ces avancées significatives.

C'est pourquoi, pour renverser définitivement la tendance actuelle, les actions ci-après me paraissent urgentes :

Premièrement : augmenter la capacité des tests dans les pays qui ne disposent pas des produits de laboratoires requis ;

Deuxièmement : assurer un approvisionnement suffisant et rapide en médicaments et équipements nécessaires à la prise en charge des malades ;

Troisièmement : généraliser la vaccination en approvisionnant en vaccins ceux qui ne les produisent pas et en les dotant de capacités de production locale. C'est ici le lieu de lancer un appel à la communauté internationale pour soutenir le projet de création de l'Agence Africaine des Médicaments ;

Quatrièmement : encourager la recherche médicale et accroître la coopération scientifique entre les institutions universitaires ;

Cinquièmement : soutenir les politiques de réforme des structures sanitaires et élargir la couverture des soins de santé au plus grand nombre dans les pays en développement.

Monsieur le Président,

La Covid-19 n'est pas seulement destructrice de vies humaines. Elle est aussi un virus de l'économie mondiale qu'elle a plongée dans la récession, aggravant ainsi notamment la vulnérabilité et la dépendance des économies des pays pauvres dont beaucoup sont africains.

De plus, l'impact de la baisse généralisée des activités économiques a été particulièrement ressenti, en Afrique, par les populations les plus vulnérables dont les femmes et les enfants notamment par la perte des emplois, la chute des revenus et les déperditions scolaires .

Aussi, en même temps que nous nous employons à extirper le corona virus de la vie de nos populations, devons-nous, nous atteler à relancer l'économie mondiale au risque de fragiliser davantage ces populations, de briser leur résilience et de compromettre pour longtemps le retour à la prospérité ainsi qu'à la normalité sociale.

Nous ne pouvons gagner cette bataille que dans le cadre d'un effort commun et sur base d'une feuille de route définie ensemble. Ceci exige un partage des responsabilités et plus d'équité dans la complémentarité que commandent la mondialisation de nos économies et la globalisation des enjeux internationaux.

Dans le contexte actuel de la crise sanitaire due à la pandémie de COVID -19, les économies Africaines ont grandement besoin de financement pour se redresser, cela, d'autant plus que les efforts internes pour amortir le choc de la pandémie et limiter ses dégâts collatéraux se sont avérés nettement insuffisants

comparativement aux pays nantis. Dès lors, la reprise qui s'amorce risque d'être inégale , creusant ainsi davantage les écarts entre l'Afrique et le reste du monde.

C'est pourquoi, l'Union africaine (U.A) salue toutes initiatives portant sur le financement des économies africaines affectées par la Covid-19 notamment celles du G20 sur la suspension du service de la dette et du cadre commun pour la restructuration de la dette ; du Sommet de Paris du 18 mai 2021 qui a lancé l'idée d'un New Deal, du 4^e Sommet du Pacte G20 pour l'Afrique, aussi appelé COMPACT WITH AFRICA, de la reconstitution ambitieuse des ressources de l'IDA 20, et surtout la nouvelle allocation de 650 milliards de dollars américains de droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds Monétaires International (FMI) pour répondre aux besoins de financement des économies des pays en difficulté par suite de la pandémie.

Toutefois, les 33 milliards de DTS alloués à l'Afrique dans ce cadre sont insuffisants au regard de l'immensité de ses besoins de relance économique. C'est pourquoi, il est nécessaire que les Nations Unies et ses États-membres appuient l'objectif du Sommet de Paris, d'atteindre 100 milliards de DTS pour l'Afrique, grâce à la réallocation aux pays pauvres de 25% de DTS alloués aux pays riches. Au demeurant, une partie de cette réallocation pourrait contribuer à l'augmentation du capital de la Banque Africaine de Développement et de la Banque Mondiale. Il est également souhaitable que ces ressources exceptionnelles concourent à promouvoir plus vigoureusement l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique, l'accès aux capitaux pour les petites et moyennes entreprises ainsi que l'économie verte.

C'est dans cet esprit que je demande un soutien massif des partenaires techniques et financiers à l'initiative de l'Alliance sur l'entrepreneuriat en Afrique annoncée lors du Sommet de Paris qui tiendra sa réunion constitutive dans les prochaines semaines.

La République Démocratique du Congo plaide pour l'accélération de la mise à disposition effective des ressources par le FMI, sans oublier l'impératif d'alléger la dette des pays africains et de matérialiser toutes les promesses faites à l'Afrique en compensation des sacrifices consentis afin de préserver l'humanité contre le réchauffement climatique.

S'agissant particulièrement du réchauffement climatique, il convient de rappeler qu'il reste moins de six semaines avant la COP26 et 9 années avant 2030. Pour l'Afrique, l'année 2030 sera marquée par une baisse du PIB pouvant atteindre 15%, une réduction des rendements agricoles et une forte augmentation de risque d'inondation côtière et dans les pays insulaires. Pour faire face à ces impacts négatifs, d'ici à cette échéance fatidique, le continent africain aura besoin de 30 milliards de dollars américains par an pour s'adapter. Ce montant devrait passer à environ 50 milliards de dollars d'ici 2040.

C'est pourquoi, je lance un appel à la communauté internationale en général et aux amis de l'Afrique en particulier de soutenir le programme d'Accélération de l'Adaptation en Afrique (AAA) dirigé par la Global Center Adaptation (GCA) et la Banque Africaine de Développement, programme qui entend mobiliser 25 milliards de dollars américains en cinq ans pour aider l'Afrique à supporter les chocs des changements climatiques.

Ainsi, au-delà des proclamations de foi et de bonnes déclarations d'intention, la relance de l'économie mondiale sera une réalité pour tous et la solidarité internationale aura un contenu palpable notamment pour les peuples africains.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,

L'Afrique n'a pas besoin d'aumône ! Elle se bat pour conquérir des espaces de liberté et d'action dans un monde toujours en compétition, afin de se forger un destin meilleur et d'apporter davantage sa contribution au progrès général de l'humanité.

L'Afrique a besoin de partenariats constructifs et gagnant-gagnants pour mettre en valeur ses fabuleuses richesses naturelles, se doter d'infrastructures de développement et améliorer les conditions de vie de ses populations.

A l'évidence, l'atteinte de ces objectifs exige des institutions démocratiques fortes et stables, des politiques publiques adéquates, la bonne gouvernance et l'intégration régionale.

Ni les capacités, ni le dynamisme des populations et, encore moins, les ressources naturelles ne font défaut à l'Afrique pour ce faire. Globalement, des

progrès substantiels ont été accomplis au cours de ces deux dernières décennies en termes de consolidation des processus démocratiques, de croissance économique et de lutte contre la pauvreté, en dépit de la contrariété impitoyable des relations internationales ainsi que des conséquences néfastes des changements climatiques.

Cependant, le fléau de l'insécurité provoquée par les cohortes de terroristes, de groupes armés, de mercenaires et de criminels de tous bords met à mal la stabilité institutionnelle de nos jeunes démocraties et annihilent les efforts de nombreux dirigeants africains pour développer leurs pays.

En effet, si la lutte contre DAESH a remporté au Moyen-Orient, plus précisément en Irak et en Syrie des victoires incontestables, en Afrique, par contre, l'AQMI et autres groupes affiliés à DAESH gagnent du terrain chaque jour davantage.

Le Mali, le Niger, le Nigeria, le Cameroun, le Tchad et le Burkina-Faso subissent régulièrement les attaques meurtrières de DAESH et des djihadistes de Boko-Haram.

Depuis 2017, le Nord-Est du Mozambique est victime des attaques armées récurrentes des salafistes djihadistes de Ansar al-Sunnah qui ont déjà causé au moins 2.600 morts.

L'intégrisme islamiste a atteint l'Est de la République Démocratique du Congo qui en paie un lourd tribut dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Maniema. Des djihadistes qui y opèrent sous le couvert du FDLR et du mouvement Allied Democratic Forces/Madima at Tauheed wal Muwahedeen, en abrégé ADF/MTM, tuent mes compatriotes et pillent massivement les produits miniers et agricoles de mon pays.

En avril dernier, des terroristes et des mercenaires venus de la Lybie ont plongé l'Afrique dans une profonde tristesse en lui arrachant brutalement, l'un de ses grands dirigeants, le Maréchal Idriss Deby ITNO, Président de la République du Tchad, lâchement abattu au front pour défendre la souveraineté de son pays et la vie de ses concitoyens. Du haut de cette tribune des Nations Unies, je salue, au nom du Peuple congolais, la bravoure et l'engagement de cette figure historique pour protéger l'Afrique contre le terrorisme.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les chefs des délégations,

L'Afrique refuse de servir de base-arrière au terrorisme international ! Raison pour laquelle certains dirigeants africains comme ceux du G5 Sahel se sont organisés pour mutualiser leurs forces contre cet ennemi commun.

Pour traduire la volonté et la détermination farouche du Peuple congolais et de ses dirigeants de participer activement à l'éradication du terrorisme qui non seulement détruit les nations et compromet l'avenir de la démocratie dans le monde, mais aussi étend de plus en plus ses tentacules en Afrique, la République Démocratique du Congo a adhéré à la Coalition mondiale contre le terrorisme comme quatre-vingtième membre. Mon pays se félicite de la décision prise par la réunion de la Coalition tenue à Rome, le 28 juin dernier, de créer en son sein un groupe de travail sur le terrorisme en Afrique.

Monsieur le Président,

L'article 1^{er} point 1 du Chapitre premier de la Charte des Nations Unies dispose clairement que de l'un des buts de la création de l'Organisation des Nations Unies est de « *maintenir la paix et la sécurité internationales* ». De nos jours, la paix et la sécurité internationales sont largement tributaires de la stabilité interne des États membres.

C'est pourquoi, lorsque des États africains sont déstabilisés ou menacés de déstabilisation notamment par le terrorisme, l'ONU a le devoir de les soutenir activement dans leur combat héroïque pour le bien-être de l'humanité toute entière, au-delà des déclarations de compassion et d'intentions, peu suivies d'effets sur terrain.

Si la communauté des nations minimise le danger que représente la propagation du djihadisme en Afrique ; si elle n'adopte pas une stratégie globale et efficace pour éradiquer ce fléau, les plaies ouvertes dans la zone saharienne, en Afrique centrale et australe continueront à se métastaser jusqu'à faire jonction pour devenir une menace réelle pour la paix et la sécurité internationales.

Aussi, la République Démocratique du Congo soutient la mise en œuvre d'une stratégie mondiale contre le terrorisme reposant sur les piliers ci-après :

1. l'adoption des politiques sécuritaires concertées ;
2. le renforcement des moyens des États, notamment par la mutualisation des ressources et l'échange d'informations sécuritaires,
3. le respect des droits de l'Homme et
4. la prévention.

Dans le cadre de la prévention justement, il est essentiel de souligner qu'en sus du traitement sécuritaire impliquant les services d'intelligence et d'action, nous devons promouvoir le traitement socioéconomique en amont centré sur l'éducation, l'emploi des jeunes et la lutte contre la pauvreté, pour extirper durablement le terrorisme de nos sociétés. Tant que les injustices et les inégalités entre les nations et les individus persisteront dans le monde, le terrorisme trouvera toujours un terreau fertile pour son émergence et sa propagation.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Chefs des délégations,

Les peuples africains et leurs dirigeants sont suffisamment conscients de ce que le développement de leur continent relève de leur responsabilité exclusive et dépend de l'intégration de leurs pays respectifs dans une zone de libre-échange. Celle-ci devra, en effet, favoriser les mouvements des personnes et des biens ainsi que la complémentarité des intelligences, des énergies et des projets.

La création de la Zone de Libre échange continentale africaine, ZLECAF, procède de cette prise de conscience, de la volonté des africains de consolider leur indépendance économique et d'un impératif de développement de l'Afrique dans un monde où les pauvres n'ont droit qu'à la commisération et au mépris.

Réussir la ZLECAF, c'est-à-dire la rendre effective et la transformer en un vaste marché de plus d'un milliard de consommateurs, devient ainsi un enjeu et un défi majeurs aussi bien pour les dirigeants que pour élites africaines au cours de ce 21^{ième} siècle. En République Démocratique du Congo, nous sommes

convaincus que l'Afrique gagnera cet enjeu et relèvera ce défi puisqu'elle en a les moyens et la détermination.

Les principaux instruments de cette grande ambition d'intégration africaine sont notamment :

1. la réalisation des projets régionaux et continentaux prioritaires inscrits dans l'Agenda 2063 ;
2. la conclusion des partenariats entre les États africains ;
3. la mise en œuvre des politiques internes incitatives à l'investissement privé notamment par l'amélioration du climat des affaires ;
4. la diversification et l'industrialisation des économies nationales ;
5. le règlement pacifique des différends entre États dans le cadre des institutions et mécanismes propres au continent, selon l'option levée par l'Union africaine qui veut qu'aux « *problèmes africains, il y ait des solutions africaines* ».

C'est sur base de cette option, de la Charte de l'ONU et du principe de subsidiarité que depuis mon accession à la présidence en exercice de l'Union Africaine, je m'emploie à faciliter le règlement du différend qui divise l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie sur l'opérationnalisation du Grand Barrage Éthiopien de la Renaissance construit par cette dernière sur le Nil bleu.

A cet effet, j'ai pris des initiatives suivantes :

- l'organisation des négociations de Kinshasa en avril dernier ;
- et les consultations directes avec les plus hautes autorités de trois pays par moi-même lors de ma tournée diplomatique du mois de juin dans leurs capitales respectives.

Cette démarche a permis d'identifier les quelques points qui nécessitent encore une harmonisation entre les parties, pour conclure un Accord juste et contraignant, prenant en compte les intérêts de chacune d'elles et favorisant un climat de confiance mutuelle indispensable pour que ce grand barrage devienne un instrument d'intégration économique régionale et de solidarité entre l'Éthiopie, l'Égypte et le Soudan. Ces points ont été communiqués aux trois pays et dans un proche avenir, les discussions vont reprendre.

Je demeure confiant, car non seulement les dirigeants des trois pays sont déterminés à régler leur différend par le dialogue dans le cadre de l'UA, mais

aussi ils ne cessent de renouveler leur confiance en la facilitation de l'Union. Je saisis cette opportunité pour les en remercier et rassurer les observateurs ainsi que tout État ou institution acceptés par les parties, que leur accompagnement sera le bienvenu.

Monsieur le Président,

Ces derniers temps, des crises politiques ont éclaté dans quelques États en Afrique. Ces crises ne peuvent pas occulter les énormes progrès accomplis par la majorité des pays africains en matière de démocratie et de bonne gouvernance.

Je voudrais rassurer la communauté des Nations que le processus de démocratisation reste irréversible en Afrique. Les soubresauts du moment ne sont que les avatars d'un processus démocratique laborieux, certes, mais qui se construit avec le temps et pierre par pierre. Les Peuples africains ne toléreront plus jamais des régimes militaires ou autocratiques.

C'est ainsi que le Peuple congolais poursuit sa noble et exaltante lutte contre la dictature, l'autocratie et les antivaleurs qui structurent encore notre agir.

Dans ce cadre, dès mon accession à la magistrature suprême, j'ai entrepris des actions et des réformes politiques et économiques profondes. Je me suis farouchement opposé à toutes velléités de perpétuer le règne des antivaleurs fondé sur la prédation et les violations des droits humains ; ce qui a conduit aux ajustements institutionnels de décembre 2020 et du premier trimestre 2021 à la grande satisfaction de mes compatriotes qui n'ont jamais cessé de réclamer le changement radical de la gouvernance de notre pays.

Au plan économique, la République Démocratique du Congo est entrée en programme avec le Fonds monétaire International (FMI) au mois de juin dernier et bénéficie de l'assistance de la Banque Mondiale pour réaliser des grands projets sociaux et des infrastructures de base. A la faveur de la mise en œuvre des réformes courageuses, la croissance économique s'est accélérée pour dépasser 5% l'an, l'inflation s'est décélérée et la monnaie nationale, le Franc congolais, s'est stabilisée sur le marché des changes.

Puisque l'amélioration des recettes internes est une de nos priorités le gouvernement de la République Démocratique du Congo conduit, depuis mon avènement à la tête du pays, une politique rigoureuse de lutte contre la

corruption, les détournements des deniers publics et l'impunité. Les résultats sont déjà perceptibles avec l'augmentation substantielle des recettes depuis le second trimestre de cette année.

Par ailleurs, nous ne cessons de sillonner l'Afrique et le monde pour réchauffer la coopération multilatérale et bilatérale et inviter les investisseurs en République Démocratique du Congo afin de créer des richesses et des emplois en faveur de notre jeunesse. Aussi, le gouvernement de la République a-t-il déjà conclu des accords de partenariat avec plusieurs pays et groupes d'investisseurs privés. Nous sommes déterminés à raffermir davantage ce retour de la confiance en notre pays.

Cependant, une lourde hypothèque pèse sur ces acquis encourageants et risque d'entraver la marche victorieuse du Peuple congolais vers son bien-être : c'est l'insécurité au Nord-Est de la République Démocratique du Congo, en proie, depuis deux décennies, à des attaques meurtrières et aux razzias récurrentes d'une multitude de groupes armés au sein desquels se trouvent des terroristes islamistes.

Il n'est un secret pour personne que ces attaques ont causé des milliers de morts et de déplacés, des viols de femmes et des violations massives des droits de l'Homme.

Face à la persistance de ce cancer qui mine le pays au Nord-Est et aux difficultés rencontrées par les troupes de la Mission des Nations Unies pour la stabilité au Congo, MONUSCO sur le théâtre des opérations, j'ai décidé de proclamer, conformément à l'article 85 de la Constitution, l'état de siège pour mettre fin à l'insécurité dans une des régions stratégiques de la République Démocratique du Congo.

En vertu de ce régime constitutionnel d'exception, les Forces Armées de la République Démocratique du Congo, FARDC, assument la totalité de la responsabilité de gestion administrative et sécuritaire des provinces concernées, en même temps qu'elles mènent des opérations militaires.

Grâce à l'état de siège, des avancées importantes ont été réalisées, notamment :

- la neutralisation de plusieurs centaines des miliciens ;
- les redditions de nombreux éléments de ces groupes armés ;

- la récupération de plusieurs armes et munitions par les FARDC ;
- le démantèlement de plusieurs réseaux de trafics illicites d'armes, de munitions, de minerais et de ravitaillement des groupes armés en produits divers ;
- la récupération de nombreuses localités de l'Est du pays qui étaient jadis occupées par des rebelles ;
- la libération de nombreux otages autrefois détenus par les Groupes armés, dont les ADF ;
- la réouverture de certains axes routiers importants qui étaient jadis sous le contrôle des forces négatives ; et
- la réduction sensible des incursions contre la population civile.

Ces résultats constituent une opportunité à capitaliser en nous mobilisant tous, communauté internationale, dirigeants et Peuple congolais, afin d'en finir, une fois, pour toutes avec le cycle infernal de la violence imposé par les forces négatives qui écument le Nord-Est de la République Démocratique du Congo, et de consolider la paix, la sécurité et la stabilité dans la Région des Grands Lacs.

C'est pour cette raison que le Gouvernement de la République Démocratique du Congo maintient et amplifie la pression sur les groupes armés et leurs complices et que l'état de siège ne sera levé que quand les circonstances qui l'ont motivé disparaîtront.

En outre, il est essentiel que :

1. l'application à la République Démocratique du Congo des mesures de notification préalable au Comité des sanctions de l'ONU, imposées par le paragraphe 5 de la Résolution 1807, pour toute importation d'effets militaires par le Gouvernement de mon pays, ou toute prestation d'assistance, conseils ou formations liés aux activités militaires des Forces Armées et de sécurité de la République Démocratique du Congo, soit levée, et ce, d'autant plus que le gouvernement a la mission constitutionnelle d'assurer la sécurité des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national ;
2. des sanctions sévères et exemplaires soient prises contre tous les réseaux mafieux, qu'il s'agisse de pays de transit ou de destination, ou encore contre les multinationales qui exploitent illégalement les minerais de mon pays et alimentent en échange les groupes armés en armes et munitions pérennisant

ainsi le conflit en République Démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs ;

3. le retrait de la MONUSCO soit progressif, responsable et ordonné conformément à la résolution 2556/2020 du Conseil de Sécurité de l'ONU.

Monsieur le Président,

En application de cette résolution (2556/2020) du Conseil de Sécurité, un Comité conjoint RDC-MONUSCO élargi à d'autres agences des Nations Unies et à la Société civile, a été constitué pour définir la stratégie et élaborer la feuille de route du retrait définitif de la MONUSCO de la République Démocratique du Congo.

Le gouvernement de mon pays souscrit au « Plan de transition pour le retrait échelonné, responsable et durable de la MONUSCO » élaboré par ce Comité conjoint en collaboration avec la société civile.

Pendant la période de transition qui expire en 2024, la République Démocratique du Congo attend des Nations Unies et du Conseil de Sécurité qu'ils donnent tous les moyens nécessaires à la MONUSCO et à sa Brigade d'Intervention Rapide afin qu'elles remplissent leurs mandats et missions respectifs conformément à la résolution précitée. Il s'agit de s'assurer que les troupes y déployées aient les capacités et les moyens requis y compris la formation nécessaire répondant aux exigences de la réalité sur terrain et de la guerre asymétrique que mènent actuellement les groupes armés et les terroristes islamistes dont l'existence en RDC ne peut pas être contestée.

Monsieur le Président

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,

En République Démocratique du Congo comme partout ailleurs au monde sans la sécurité et la paix rien de durable ne peut se construire. La sécurité et la paix sont les conditions sine qua non du progrès des nations.

Le Peuple congolais en a besoin pour sa prospérité et la construction de sa démocratie, encore fragile. C'est pourquoi, je consacre toute mon énergie et attache le plus grand intérêt à la fin de l'insécurité, des massacres et des pillages et à l'instauration d'une paix durable dans l'ensemble de la République

Démocratique du Congo, ce qui contribuera davantage à l'organisation des élections libres, transparentes, inclusives et crédibles prévues en 2023.

Je ne saurai terminer mon intervention sans rappeler, une fois de plus, la sempiternelle problématique de la réforme de l'ONU et de la représentation de l'Afrique au sein de son Conseil de Sécurité. On ne l'aura jamais assez répété. Il s'agit d'une question d'efficacité de l'ONU et de justice à rendre à un continent, mieux à un pan entier de l'humanité dont le rôle ne cesse de s'accroître chaque jour davantage dans la conduite des affaires internationales. En vérité, la revitalisation de l'ONU retenue pour nos discussions au cours de cette session est aussi à ce prix. Les Nations Unies commettraient une faute politique grave en restant toujours dans la rationalité des rapports de force issus de la guerre mondiale de 1940-45, il y a 76 ans.

A ce sujet, je réitère la position commune africaine arrêtée par les Chefs d'État et de Gouvernement contenue dans le consensus d'Ezulwini et dans la Déclaration de Syrte. Il s'agit de représenter l'Afrique par deux sièges supplémentaires dans la catégorie des membres non permanents et de deux autres dans celle des membres permanents avec les mêmes droits y compris celui de veto, les mêmes privilèges et obligations que ceux des membres permanents actuels.

Au nom du Peuple congolais, je souhaite plein succès aux travaux de la 76^{ième} session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Je vous remercie.

New York, le 21 septembre 2021

FELIX ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO